

Infrastructures routières/Axe Penioundou-Tchibanga La fin du calvaire



Photo : Mihindou-Mihindou

Les autorités administratives de la province de la Nyanga ont veillé à la bonne exécution du chantier.



Photo : Mihindou-Mihindou

Mika-services, entreprise adjudicataire, a rencontré des difficultés pour trouver les matériaux.

M-M

Tchibanga/Gabon

LES usagers de la Nationale 6 peuvent, enfin, souffler. Particulièrement ceux de l'axe Penioundou-Tchibanga (25,5 Km) dont le niveau de circulation a été amélioré grâce aux travaux réalisés par l'entreprise gabonaise Mika-services. Lesquels travaux avaient été lancés en février 2017 par Edgard Anicet Mboumbou Miyakou, alors ministre délégué auprès du minis-

tre des Infrastructures, des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire.

Le tronçon en réfection fait partie du chantier d'aménagement de la route Ndendé-Tchibanga (90 km) octroyé à une société chinoise par le gouvernement. En proie à une crise économique qui obère ses ressources, l'Etat ne parvenait plus à s'acquitter de ses engagements financiers, tels que prescrits dans le cahier des charges signé avec l'entreprise. Celle-ci, ne pouvant non plus

faire face à ses charges, a dû démobiliser son chantier, alors qu'elle était à quelques points kilométriques du chef-lieu de la province de la Nyanga. Avec les pluies et l'intensité du trafic, le linéaire restant avait commencé à se dégrader. Les nids-de-poule et autres bourbiers ont alors obligé les automobilistes et leurs passagers à bifurquer par Moabi via Mbadi, pour rallier Tchibanga. Mais, pour les épargner de ce calvaire, le gouvernement a opté pour une solution palliative. C'est

dans ce sens qu'ont été engagés les travaux de traitement des points noirs et de rétablissement de la circulation entre Penioundou- et Tchibanga, exécutés par Mika-services.

Le chantier a été supervisé par le directeur provincial des Travaux

publics, Marcellin Mba Obame, pour le compte de l'Etat. C'est ce dernier qui réalisera d'ailleurs le procès-verbal de fin de travaux. «*Nous avons, au total, traité 8 bourbiers sur ce tronçon. De même que nous avons nettoyé les accotements et les fossés en terre, créé les exutoires,*

reprofilé la plate-forme, rechargé la route en latérite sur tout le linéaire», a détaillé M. Sept de Mika-Services. Non sans énumérer les difficultés rencontrées par son entreprise, notamment l'éloignement du chantier avec la carrière de latérite et de gravier.



Photo : Mihindou-Mihindou

L'état actuel de l'axe Penioundou-Tchibanga (25,5 Km).



CASSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE

Visa CJ 

COMMUNIQUE
(Portant enrôlement biométrique des retraités)

Dans le cadre de la nouvelle stratégie d'identification de ses assurés, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe tous les retraités résidant dans les provinces de Woleu Ntem et de l'Ogooué Ivindo qu'elle procédera à leur enrôlement biométrique du 04 au 23 mai 2018 dans ses locaux à Oyem et Makokou de 7h30 à 15h30.

Les retraités non recensés en janvier 2017 doivent se munir de :

- ✓ Une pièce d'identité en cours de validité (Carte d'Identité Nationale, passeport, carte de séjour) et une copie de celle-ci.
- ✓ Un acte de naissance ;
- ✓ Un bulletin de paiement ;

NB : Les pensionnés qui ne se présenteront pas verront leurs pensions suspendues au prochain paiement.

Les récépissés des cartes d'identités sans photos ne seront pas acceptés.

Fait à Libreville le, **17 9 AVR. 2018**

Le Directeur Général



Dr Nicole ASSELE

1432 01 797300

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P : 104 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 25 • Centre d'appels : 1432
www.cnss.ga • facebook : cassinatandedesecuritesocialegabon-officiel

